



14ème législature

Question N° : 99660	De M. Denis Jacquat (Les Républicains - Moselle)	Question écrite
Ministère interrogé > Ville, jeunesse et sports		Ministère attributaire > Sports
Rubrique >sports	Tête d'analyse >activités physiques et sportives	Analyse > rapport. recommandations.
Question publiée au JO le : 04/10/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports sur les recommandations exprimées dans le rapport intitulé « Promouvoir l'activité physique et sportive pour tous et tout au long de la vie : des enjeux partagés dans et hors de l'école ». Le rapporteur suggère notamment de fixer l'objectif de l'attribution de l'attestation scolaire du savoir nager (ASSN) pour 100 % d'une cohorte d'élèves du cycle 3 pour la rentrée 2017. Il le remercie de bien vouloir lui donner son avis à ce propos.